

Y. Guillois-Bécel<sup>1</sup>, A. Briand<sup>1</sup>, E. Couturier<sup>2</sup>, J.-C. Le Saux<sup>3</sup>, A.-M. Roque Afonso<sup>4</sup>, S. Le Guyader<sup>3</sup>, E. Dussaix<sup>4</sup>, S. Le Behec<sup>5</sup>, A. Le Goas<sup>3</sup>, J. Pernes<sup>3</sup>, M. Pommepuy<sup>3</sup>, V. Vaillant<sup>2</sup>

1/ Cire Ouest, Rennes – 2/ InVS, Saint-Maurice – 3/ Ifremer, Département environnement, microbiologie & phycotoxines, Issy-les-Moulineaux – 4/ CNR du virus de l'hépatite A, AP-HP, Hôpital Paul Brousse, Laboratoire de virologie, Villejuif – 5/ Ddass Côtes-d'Armor, Service de veille sanitaire, Saint-Brieuc

## INTRODUCTION

Le 21 août 2007, la Cellule interrégionale d'épidémiologie Ouest était informée par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Côtes-d'Armor de la survenue de 9 cas groupés d'hépatite A signalés par la déclaration obligatoire (DO). Une consommation d'huîtres était évoquée pour 7 cas. Les objectifs sont de décrire l'investigation mise en place pour confirmer et décrire les cas, identifier la source et orienter les mesures de contrôle.

## MÉTHODE

Un cas a été défini comme une personne IgM anti-VHA(+) du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre, et ayant séjourné dans les Côtes-d'Armor dans les six semaines précédant les signes cliniques. Le recensement des cas par les DO a été associé à un questionnaire standardisé téléphonique collectant les données démographiques, les lieux de domicile ou de séjour hors domicile, les signes cliniques, les expositions à risque et les aliments et boissons consommées dans les six semaines précédant les signes cliniques. La traçabilité d'aliments présumés contaminants a été documentée. L'assainissement de la baie de Paimpol a été décrit et une contamination de l'environnement par le VHA a été recherchée. Les sérums des cas ont été transmis au Centre national de référence pour identifier le génome viral.

## RÉSULTATS

Cent onze cas ont été recensés dont 106 investigués par le questionnaire. Cinquante-trois résidaient dans les Côtes-d'Armor; les lieux de séjour et de domicile étaient regroupés autour de Lannion-Paimpol. Les touristes malades avaient séjourné autour de la mi-juillet. L'âge médian des cas était

de 40 ans et le sex-ratio (H/F) de 1,04. La courbe épidémique a montré un pic de cas survenus dans les semaines 32 et 33. Trois foyers (7 cas) de toxoinfection alimentaire collective (Tiac) à VHA étaient associés à des repas pris les 13 et 15 juillet. Les cas avaient tous mangé des coquillages, 81 % des huîtres et 87 % des coquillages crus (huîtres, praires, palourdes, amandes). Vingt-six cas, présents dans le département seulement entre le 7 et le 22 juillet, avaient tous consommé des huîtres, et 6 cas associés aux Tiac avaient mangé des coquillages crus lors des repas communs. Les coquillages avaient été soit commercialisés par un même établissement conchylicole situé au nord de la baie de Paimpol soit pêchés par un cas à proximité de celui-ci. Deux déversements d'eaux usées en baie de Paimpol ont été identifiés, dont un rejet de 300 m<sup>3</sup> survenu le 24 juin, à partir de la station d'épuration de Paimpol. Les recherches de VHA dans les coquillages d'élevage et de pêche récréative, les eaux et boues de stations d'épurations et les émissaires littoraux ont été négatives. Le typage de l'ARN viral de 68 prélèvements a montré que les souches appartenaient au même génotype IIIA.

## DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Cette importante épidémie d'hépatite A a souligné l'intérêt de la DO pour la détection précoce de cas groupés. Les consommations, autour de la mi-juillet, de coquillages crus provenant d'un même établissement conchylicole étaient en faveur d'une source commune ponctuelle de contamination. Les coquillages pourraient avoir été contaminés au niveau de l'établissement par des rejets d'eaux usées (assainissement collectif ou autonome). Les efforts des collectivités en matière d'assainissement méritent d'être poursuivis et complétés.